

Annexes
AU PROJET DE DELIBERATION
POUR LE PROCHAIN CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

Concerne le Programme d'Études Préalables
au Programme d'Actions de Prévention des
Inondations de Marana Golo.

Objet : Validation des avenants aux conventions afférentes au partenariat du PEP PAPI
Marana Golo

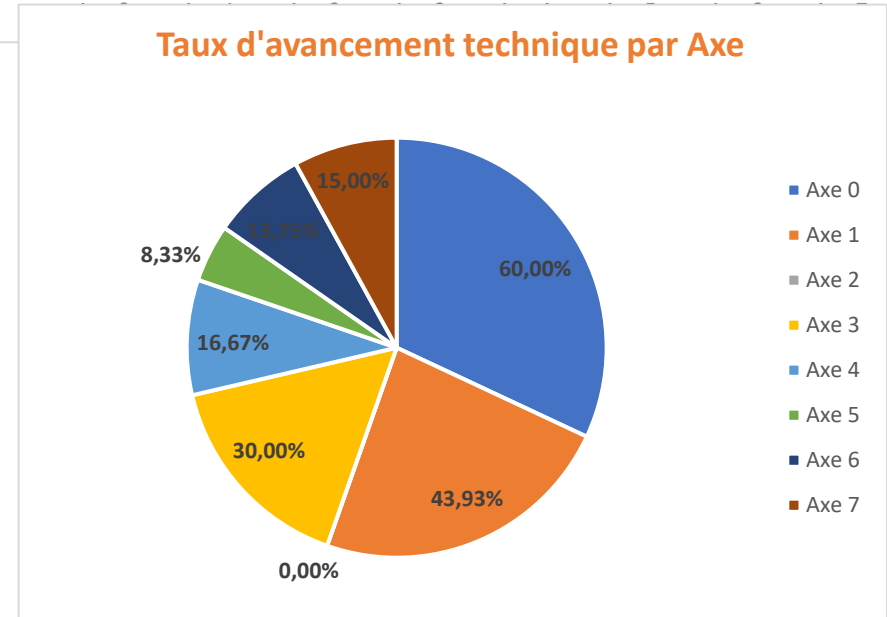
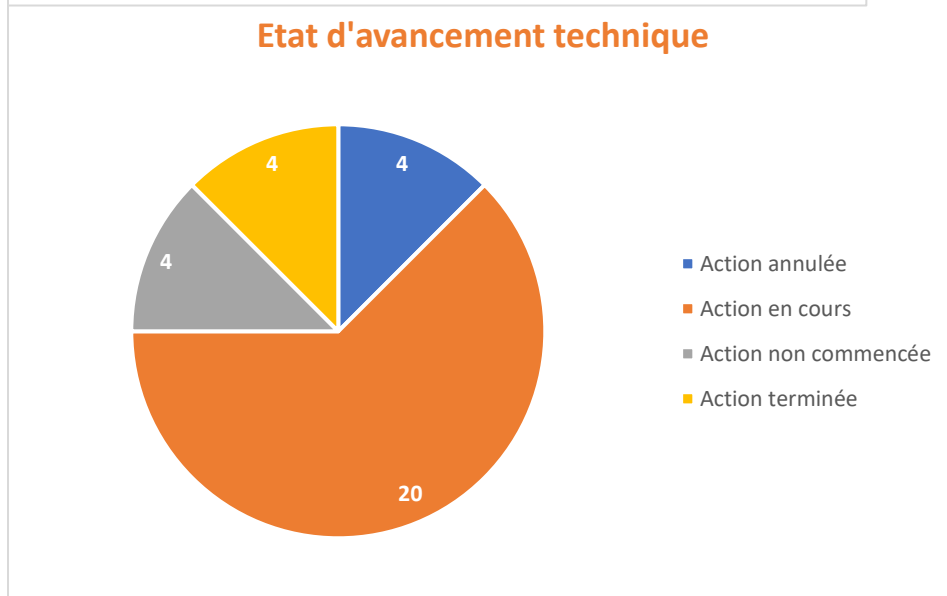
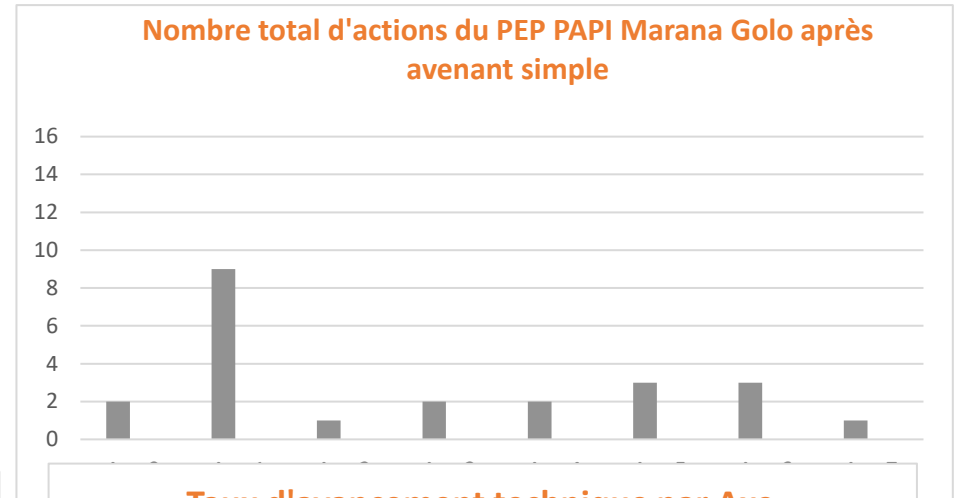
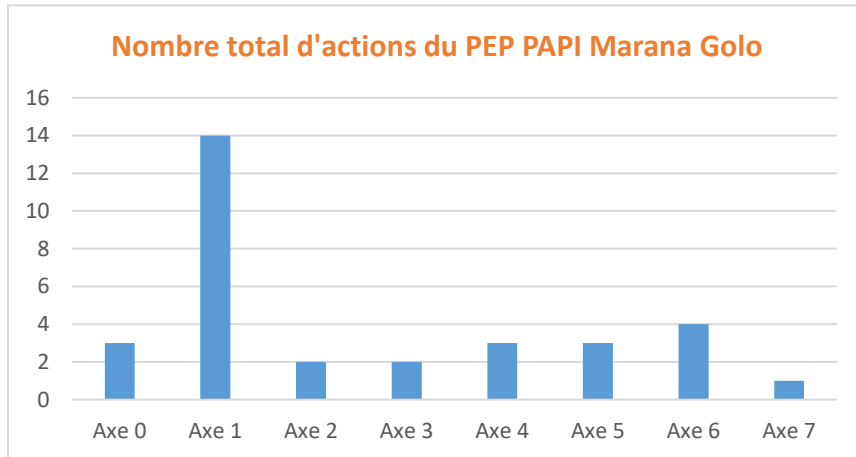
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20260609-2026-76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2026

Annexe 1 : Bilan technique et financier du PEP PAPI Marana Golo au 31 mars 2026



Annexe 2 : Calendrier prévisionnel du PEP PAPI Marana Golo au 31 mars 2026

Fiche action	Intitulé fiche action	2024				2025								2026								2027					
		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	
	AXE 0 ANIMATION ET PILOTAGE																										
0.1	Animation du PEP Marana Golo																										
0.2	AMO : estimation du PEP PAPI, clés de répartition financières et documents contractuels																										
0.3	AMO : rédaction, passation et accompagnement pour le suivi et l'exécution des marchés																										
	AXE 1 AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE																										
1.1	Étude et analyse des risques, identification des zones à enjeux et des zones à embâcles																										
1.3	Participer au réseau d'observation post tempête (BRGM)																										
1.4	Élaborer et mener une stratégie de communication à destination du grand public																										
1.5	Création d'une page internet de centralisation des connaissances																										
1.6	Définir des supports de communication adaptés aux inondations																										
1.7	Réalisation des DICRIM																										
1.8	Concertation du public																										
1.9	Étude historique des inondations																										
1.10	Pose de repères de crue, de submersion marine et d'inondation pour la surveillance et la prévision des risques																										
1.11	Analyse environnementale du PAPI Marana Golo																										
1.12	Révision du PPR (Golo, Asco et Tartagine) et élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux																										
1.13	Elaboration du dossier d'agrément du PAPI Marana Golo																										
1.14	Formation et accompagnement à l'utilisation des outils de prévention et de surveillance																										
	AXE 2 SURVEILLANCE, PRÉVISION DES CRUES																										
2.1	Mise en place d'un système de surveillance et d'alerte en temps réel																										
	AXE 3 ALERTE ET GESTION DE CRISE																										
3.1	Élaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)																										
3.2	Programmations d'exercices de gestion de crise et mise en application des PCS et du PICS à l'échelle de la CCMG																										
	AXE 4 PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME																										
4.1	Conception et mise en oeuvre de formations pour la gestion du ruissellement urbain																										
4.2	Étude visant à la réduction de l'imperméabilité des sols, rédaction d'une charte																										
	AXE 5 RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES																										
5.1	Diagnostics de vulnérabilité des habitations, des établissements publics, des activités économiques et agricoles																										
5.2	Diagnostics de vulnérabilité pour les réseaux existants																										
5.3	Appui au montage de dossiers pour les demandes de subventions des biens exposés à un risque																										
	AXE 6 RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS																										
6.1	Propositions de solutions pour diminuer les risques et élaborer une stratégie de gestion des embâcles																										
6.2	Analyse des canaux de drainage de l'Etang de Biguglia, ainsi que du canal de Fossone propositions de solutions de gestion																										
6.4	Remplacement du passage submersible du Bevinco, sur la commune de Biguglia																										
	AXE 7 GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES																										
7.1	Etude du devenir des digues du Golo pour l'opportunité de classification en système d'endiguement																										

Annexe 3 : Avenant N°1 à la convention de mandat pour la mise en œuvre du PEP PAPI Marana Golo

AVENANT N°1

À LA CONVENTION DE MANDAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS DE MARANA GOLO

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes Marana Golo, dont le siège social est situé 2008, Rte de l'aéroport, 20290 Lucciana, représentée par son Président, Monsieur Jean Dominici, dûment habilité à l'effet des présentes suivant délibération du conseil communautaire en date du....., rendue exécutoire le

Désignée ci-après par l'appellation « le Mandataire », ou « la CCMG ».

De première part,

La Communauté de Communes de la Castagniccia Casinca, dont le siège social est situé LDT "U petraulu", 20215 Vescovato, représentée par son Président, Monsieur Antoine Poli, dûment habilité à l'effet des présentes suivant délibération du conseil communautaire en date du....., rendue exécutoire le

Désignée ci-après par l'appellation « le maître d'ouvrage », ou la CCCC ».

De seconde part,

Vu la convention de groupement de commandes signée 21 mai 2025, relative à La mise en œuvre du PEP PAPI Marana Golo et les délibérations DEL-2025-35 du 14 avril 2025, pour la CCCC, 2025/42 du 28 mars 2025, pour la CCMG, DE 2025-027 du 4 avril 2025, pour la CCPP

Vu les délibérations pour l'avenant à la convention de constitution de groupement de commandes :

- en date du, pour la CCCC,
- en date du, pour la CCMG,
- en date du, pour la CCPP,

Vu la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, conformément aux articles L2422-5 et suivants du Code de la Commande Publique et les délibérations DEL-2024-41 du 12 avril 2024 pour la CCCC et 2025/40 du 28 mars 2025 pour la CCMG.

Vu les délibérations approuvant l'avenant 1 à la convention de mandat :

- en date, pour la CCCC,
- en date du, pour la CCMG.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet les dispositions suivantes :

- Modification de l'article 2 : Programme et enveloppe prévisionnelle, délais,
- Modification de l'article 5 : contenu de la mission du mandataire,
- Modification de l'article 6 : financement par le maître d'ouvrage.

Ces modifications n'emportent aucune remise en cause de l'équilibre général de la convention.

Article 2 – Modifications

2.1 Modification de l'article 2 Programme et enveloppe prévisionnelle, délais

Prolongation du délai d'exécution du PEP PAPI Marana Golo étendu au 30 septembre 2027.

Modification du budget prévisionnel du PEP PAPI Marana Golo s'élevant à 1 229 786 € HT :

- Le financement État (Fonds de prévention pour les Risques Naturels Majeurs) s'élève à 51,08 %,
- Le co-financement par les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) s'élève à 16,62 %.

2.2 Modifications de l'article 5, contenu de la mission du mandataire

Ajout d'une action à mener sur le territoire de la CCCC : 6.2 « Analyse des canaux de drainage de l'Étang de Biguglia ainsi que le canal du Fossone ; proposition d'une stratégie de restauration, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien », uniquement pour la sous action relative aux canaux de drainage de l'Étang de Biguglia et du Golo (hors convention CdC).

2.3 Modifications de l'article 6, financement par le maître d'ouvrage.

Ajout d'une clé de répartition financière entre la CCMG et la CCCC concernant l'action 6.2 suscitée du PEP PAPI Marana Golo.

Répartition financière des co-financeurs pour cette action estimée à 15 000€ HT :

- État (FPRNM) : 50%,
- CCMG : 45%,
- CCCC : 5%.

Article 3 – Dispositions inchangées

Les autres stipulations de la convention initiale demeurent inchangées.

Article 4 – Entrée en vigueur

Le présent avenant est effectif à la signature par les deux parties.

Article 5 – Signatures et engagement des membres du groupement

Établie en deux exemplaires originaux.

Fait à Lucciana, le

Pour :

La Communauté de Communes Marana Golo	La Communauté de Communes de la Castagniccia Casinca
Le Président Jean DOMINICI	Le Président Antoine POLI

Annexe 4 : Avenant N°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre du PEP PAPI Marana Golo

AVENANT N°1

À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS DE MARANA GOLO

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes Marana Golo, dont le siège social est situé 2008, Rte de l'aéroport, 20290 Lucciana, représentée par son Président, Monsieur Jean Dominici, dûment habilité à l'effet des présentes suivant délibération du conseil communautaire en date du....., rendue exécutoire le

Désignée ci-après par l'appellation « le Mandataire », ou « la CCMG ».

De première part,

La Communauté de Communes de la Castagniccia Casinca, dont le siège social est situé LDT "U petraulu", 20215 Vescovato, représentée par son Président, Monsieur Antoine Poli, dûment habilité à l'effet des présentes suivant délibération du conseil communautaire en date du....., rendue exécutoire le

Désignée ci-après par l'appellation « la CCCC ».

De seconde part,

La Communauté de Communes Pasquale Paoli, dont le siège social est situé Site Prumitei 20236, Omessa, représentée par sa Présidente, Madame Maria Guidicelli, dûment habilitée à l'effet des présentes suivant délibération du conseil communautaire en date du....., rendue exécutoire le

Désignée ci-après par l'appellation « la CCPP ».

De troisième part,

Vu la convention de groupement de commandes signée 21 mai 2025, relative à La mise en œuvre du PEP PAPI Marana Golo, et les délibérations DEL-2025-35 du 14 avril 2025, pour la CCCC, 2025/42 du 28 mars 2025, pour la CCMG, DE 2025-027 du 4 avril 2025, pour la CCPP

Vu les délibérations pour l'avenant 1 à la convention de constitution du groupement de commandes :

- en date du, pour la CCCC,
- en date du, pour la CCMG,
- en date du, pour la CCPP,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet les dispositions suivantes :

- Modification de l'article 5 : Durée de la convention,
- Modification de l'article 8 : Dispositions financières de la convention, disposition 8.2 Dépenses partagées entre les membres du groupement.

Article 2 – Modifications

2.1 Modification de l'article 5, durée de la convention et calendrier prévisionnel du PEP PAPI Marana Golo

Prolongation du délai d'exécution du PEP PAPI Marana Golo.

Modification du délai de fin du PEP PAPI Marana Golo au 30 septembre 2027.

2.2 Modifications de l'article 8, dispositions financières

La disposition 8.1 Dépenses supportées par le seul coordonnateur du groupement est inchangée.

La disposition 8.2 Dépenses partagées entre les membres du groupement est modifiée comme suit :

- Modification du budget prévisionnel du PEP PAPI Marana Golo s'élevant à 1 229 786 € HT.
- Le financement État (Fonds de prévention pour les Risques Naturels Majeurs) s'élève à 51,08 %,
- Le co-financement par les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) s'élève à 16,62 %.
- Ajout d'une clé de répartitions financières entre la CCMG et la CCCC concernant l'action du PEP PAPI Marana Golo 6.2 « Analyse des canaux de drainage de l'Étang de Biguglia ainsi que le canal du Fossone ; proposition d'une stratégie de restauration, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien », uniquement pour la sous action relative aux canaux de drainage de l'Étang de Biguglia et du Golo (hors convention CdC).

Répartition financière des co-financeurs pour cette action estimée à 15 000€ HT :

- État (FPRNM) : 50%,
- CCMG : 45%,
- CCCC : 5%.

L'ajout de l'action 6.2 entre la CCMG et la CCCC n'a aucun impact financier pour la CCPP.

Les EPCI sont toutes impactées par la modification du budget prévisionnel global du PEP PAPI Marana Golo, présenté en annexe 1.

Ces modifications n'emportent aucune remise en cause de l'équilibre général de la convention.

Article 3 – Dispositions inchangées

Les autres stipulations de la convention initiale demeurent inchangées.

Article 4 – Entrée en vigueur

Le présent avenant est effectif à la signature par les trois parties.

Article 5 – Signatures et engagement des membres du groupement

Établie en trois exemplaires originaux.

Fait à Lucciana, le

Pour :

La Communauté de Communes Marana Golo	La Communauté de Communes de la Castagniccia Casinca	La Communauté de Communes Pasquale Paoli
Le Président Jean DOMINICI	Le Président Antoine POLI	La Présidente Maria GUIDICELLI